

DÉCROISSANCE ?

La civilisation humaine dépasse actuellement un certain nombre de limites planétaires et fait face à une crise multidimensionnelle. Ralentir, diminuer sont une nécessité. Mais le terme décroissance fait peur à une série de personnes. Certains l'associent au mode de vie des Amish ou à une forme de récession telle que la période du confinement.

Parmi les nombreuses définitions de la décroissance retenons celle de l'anthropologue économique Jason Hickel : « La décroissance est une réduction planifiée de l'utilisation de l'énergie et des ressources visant à rétablir l'équilibre entre l'économie et le monde du vivant, de manière à réduire les inégalités et à améliorer le bien-être de l'Homme. »

L'objectif est donc bien de travailler sur du long terme en identifiant sur quels secteurs d'activité une diminution de la production est nécessaire et comment accompagner les travailleurs concernés. Les enjeux de la décroissance sont la soutenabilité, la justice sociale et le bien-être. Au fond, pourquoi courir après la croissance à tout prix ? Depuis 30 ans, elle n'a pas permis de diminuer la pauvreté et les inégalités¹.

Le « buen vivir » était précisément le thème du Congrès de la CSC Wallonne en mai 2022. Qu'est-ce que « bien vivre » aujourd'hui ? Et si cela consistait notamment en un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle ? Beaucoup de personnes aspirent à cela. Voilà notamment un des objectifs d'une réduction collective du temps de travail. Cette revendication historique est actuellement mise en réflexion au sein du MOC à travers un groupe de travail prioritaire .

« Récupérer du temps » permet de prendre soin de soi, de sa santé physique et mentale, d'être davantage dans une dynamique de la prévention plutôt que dans le curatif, comme le défend la Mutualité chrétienne.

« Récupérer du temps », permet aussi de s'occuper des autres. Prendre soin des enfants, des aînés,... La société tout entière tire un bénéfice du travail du care, qu'il soit gratuit ou rémunéré. Pourtant, ces tâches sont mal reconnues, dévalorisées et surtout, assurées en très grande majorité par des femmes. Ce n'est pas une fatalité. Une meilleure répartition homme/femme de ces tâches doit être rendue possible et une revalorisation de ce travail s'impose. C'est un des combats menés par Vie féminine.

« Récupérer du temps », permet encore de se socialiser, d'intégrer des collectifs, des associations pour porter des projets communs. En bref, créer du lien. C'est justement un des points phares de la campagne des Equipes Populaires : du lien, des droits et un avenir.

Les organisations constitutives du MOC sont actives dans la recherche et la construction de ce nouveau modèle à concevoir. Un vent de changement souffle. Nombreux sont les témoignages de personnes qui décident de changer de rythme, de travailler à temps partiel, d'opérer une reconversion professionnelle à 180° vers une activité qui fait sens pour elles. Reste les réformes structurelles à mettre en place.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Marie Willame

P. 6-7-8

Dossier :
« Communes : vers une crise des vocations ? »

¹ Piketty, 2013

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

24H DE LECTURE « LIRE ET ÉCRIRE » À REDU LES 25 ET 26 JUIN

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la collection de romans "La Traversée", des ouvrages formellement simples, l'asbl "Lire et écrire" vous propose de relever avec elle le défi de lire, pendant 24 heures.

Cette collection a une véritable spécificité : chaque livre est le fruit d'une co-construction entre un écrivain reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles et des groupes d'apprenants adultes en formation en alphabétisation au sein de l'asbl Lire et Ecrire Luxembourg. Ce processus participatif a pour but de créer un roman non pas simpliste, mais riche, accessible et offrant un réel plaisir de lecture à ses futurs lecteurs – apprenants ou pas-. Actuellement, la collection compte 29 romans.

Cette année, la collection va fêter ses dix ans. Pour célébrer cet anniversaire, auront lieu « Les 24 heures de lecture ». Du samedi 25 juin, à 10 heures, au dimanche 26 juin, à 10 heures, en différents lieux de Redu, village du livre, bien connu pour ses nombreuses librairies mais également ses musées, commerces,... des lecteurs vont se relayer pour lire des extraits des romans de la collection. Parmi ces lecteurs, une quinzaine d'auteurs de cette édition, de comédiens, de chanteurs, de journalistes, de personnalités politiques,... mais aussi toute personne intéressée par ce projet.

Nous vous promettons des découvertes, des émotions, des échanges, des moments de partage. Nous serons ravis d'accueillir vos questions, réflexions, étonnements. Une certitude : aucun participant ne sortira indifférent de cette aventure humaine.



L'asbl Lire et Ecrire est encore à la recherche de lecteurs et lectrices. Intéressé ? Prenez contact avec Nathalie Husquin

✉ nathalie.husquin@lire-et-ecrire.be

☎ 0477/40 70 27

DEUX NOUVEAUX ENGAGÉS DANS L'ÉQUIPE DU CIEP LUXEMBOURG

Evelyne est logopède de formation et docteur en sciences médicales et très investie depuis plusieurs années dans différentes associations et groupements citoyens. A l'issue de son doctorat et l'arrivée de sa fille, elle décide de prendre un tournant à 180° dans le but de se consacrer à un projet professionnel tourné vers les défis d'aujourd'hui, c'est ainsi qu'elle rejoint l'équipe du Ciep. Curieuse de nature, elle s'intéresse à de multiples domaines. Cela ne lui fait donc pas peur de plonger dans le secteur de l'éducation permanente. Elle croit au pouvoir du collectif comme vecteur de changement. Les thématiques qui la touchent plus particulièrement sont les questions de résilience (alimentaire notamment), de justice sociale, de finance responsable et solidaire, de pédagogies alternatives ainsi que tout ce qui mêle environnement et société.



Evelyne Mélotte et Simon Wertz

Simon aime découvrir, apprendre, échanger... puis recommencer. Dans son parcours scolaire et professionnel, il a pu « se faire les dents » sur les discours individualiste et élitiste et n'y a pas vu un modèle d'avenir, bien au contraire. Il a toujours été impressionné et

interrogatif sur la manière dont on peut s'arroger le bon sens et le pragmatisme pour soutenir une idéologie. C'est par la porte de l'esprit critique qu'il est entré dans les sciences sociales en dilettante, et c'est par celle du militantisme qu'il a souhaité professionnaliser son action. Il est prudent avec ses convictions, mais en postulant au Ciep Luxembourg, il a fait le choix d'utiliser son énergie à défendre celles avec lesquelles il ne transige pas : l'intelligence collective et la liberté de s'autodéterminer.

Tantôt voyageur, tantôt casanier, Simon a quitté sa province liégeoise natale pour s'installer en Gaume, dont il aime la ruralité. Curieux compulsif, il multiplie les centres d'intérêt aussi variés que la construction, les jeux de gestion et politiques, la psychologie sociale, les sciences « dures » et la pratique de sports en tous genres. Son principal regret est d'avoir besoin de beaucoup de sommeil, ce qui est relativement contraignant quand on veut toucher à tout. Pour lui, ce nouveau poste c'est « tout bénéf » puisqu'il consacrera une bonne part de son temps de travail à ce qui occupait jusqu'alors son temps libre. Rires

SEMAINE D'ÉTUDE DE VIE FÉMININE

En ces temps difficiles, les solidarités sont essentielles. Mais elles sont aussi mises à toutes les sauces.

Venez ajouter vos ingrédients dans le chaudron de Vie Féminine, pour composer les solidarités fortes, politiques et égalitaires, ces potions transformatrices de la société. A l'occasion des Journées d'étude 2022 qui se dérouleront en deux actes, nous vous invitons à venir célébrer nos pratiques solidaires ensemble !

ACTE 1 : TEMPS RÉGIONAL FÉDÉRATEUR LE 26 JUIN À LIBRAMONT

11:30 - 13:00	Accueil - retrouvailles - échanges autour de sandwiches
13:00 - 14:30	Ateliers autour de projets de solidarités en Luxembourg (analyse des projets concrets portés en animation et dans les services)
14:30 - 15:30	Création collective pour l'acte II : temps national fédérateur
15:30	Temps festif

INFOS PRATIQUES

Inscriptions obligatoires : ✉ Luxembourg@viefeminine.be
 Accueil des enfants de 0 à 12 ans (sur inscription)
 Participation financière libre (participation suggérée : adultes : 7 €, enfants : 3 €)
 Mutualité chrétienne de Libramont, rue des Alliés, 2.
 (à 5 min à pied de la gare + grand parking)

Femmes créatrices de solidarités Pour transformer la société !

JOURNÉES D'ÉTUDE 2022

ACTE 2 : TEMPS NATIONAL FÉDÉRATEUR LE 07 JUILLET À NAMUR

09:30 - 10:30	Accueil festif et inscriptions
10:30 - 12:30	Introduction et conférence plénière : « Solidarité(s) : doit-on faire à la place de l'État ? » / « La solidarité en actes » / « Ici, ailleurs : notre solidarité doit-elle être (in)conditionnelle ? »
12:30 - 14:15	Pause de midi
14:15 - 16:00	Ateliers de réappropriation (réservés aux femmes)
16:15 - 17:00	Conclusion
17:00 - 18:00	Fêtons Anne Boulvin
18:00 - 20:00	Concert

INFOS PRATIQUES

Inscriptions obligatoires : ✉ inscriptions@viefeminine.be (avec le sandwich de midi compris)
 Accueil des enfants de 0 à 12 ans (sur inscription)
 Participation financière libre (participation suggérée : adultes : 7 €, enfants : 3 €)
 Sur place, (à partir de 17h), présence de foodtrucks
 Citadelle de Namur, Terra Nova - Route Merveilleuse

FAISONS CONNAISSANCE AVEC PEGGY LALLEMAND DES EQUIPES POPULAIRES

Au printemps de ma vie, diplômée en arts plastiques, je me suis naturellement orientée vers l'univers artistique. Observant le monde, j'exprime mes frustrations en chantant et je peins ce constat : je n'ai pas les moyens de le changer. Je rebondis en me lançant dans une formation en communication en santé et environnement. J'anime ensuite des ateliers de création nature avec des enfants. Dans un sursaut je décide de « gagner ma vie » : j'intègre une boîte de décoration et plouf... je coule...

Pour faire un bon ricochet, il faut savoir choisir son galet, gérer la vitesse et l'angle de lancer. C'est décidé, je vais me poser et suivre la formation « Mode d'emploi » de Vie Féminine. Je fais connaissance avec moi-même. Je découvre la méthode de la communication non violente, et là c'est un coup de coeur ! Mais... Pourquoi cet outil n'est-il pas partagé avec tous, à l'école ? (Faut dire que je reste une rebelle, l'attachante du groupe !) Résultat du processus, j'ai un profil social.

A l'été de mon parcours, j'oriente mes forces pour reprendre des études en promotion sociale comme éducatrice spécialisée en accompagnement psychoéducatif. Je me passionne pour les

sciences psychosociales. Je réalise mon épreuve intégrée sur : « Comment et pourquoi ajuster l'accompagnement des jeunes du 21^e siècle ». Je travaille dans l'enseignement. Idéaliste et replouf.

Aujourd'hui, au début de l'automne de ma vie, je rencontre l'univers de la militance et de l'éducation permanente au sein des Equipes Populaires pour la province du Luxembourg. Je découvre un nouveau métier où fument des idées innovantes et je fais des rencontres incroyables. Je me sens soutenue dans mes démarches et mes réflexions (merci l'équipe). Conclusion, choisir le bon galet, en trouver sa force et sa vitesse de lancer c'est formidable. Petit détail, de grande importance : choisir le bon endroit où le lancer !



FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

MARIE WILLAME

QUELQUES MOTS SUR TON PARCOURS...

Après des études en anthropologie et en économie sociale, j'ai commencé à travailler dans le domaine des ressources humaines. Parallèlement, je me suis engagée comme bénévole dans beaucoup d'associations, c'est là que j'ai tissé mon réseau et que je travaillais en accord avec mes valeurs. C'est ainsi qu'en 2014, j'ai participé à la création du CRILUX, d'abord comme responsable de projets, puis comme coordinatrice pédagogique.



Coordinatrice pédagogique au
CRI-LUX



☎ 0477/96 62 14

✉ m.willame@crilux.be

QUELLES SONT LES MISSIONS DU CRILUX ?

L'objectif du CRILUX est de permettre une meilleure inclusion des personnes étrangères et d'origine étrangère dans la province. On travaille en 2 volets : tout d'abord, la 1ère ligne via notre service social et l'accompagnement des personnes étrangères (apprentissage de la langue, suivi des démarches administratives, ...) notamment via le parcours d'intégration. Ensuite, la seconde ligne qui consiste à accompagner tous les opérateurs qui travaillent dans la province, par exemple, les CPAS, les administrations communales, les associations, les opérateurs de formation ... On essaie de créer du réseau, des projets en partenariat, de mettre en place des formations, ... afin de lever les freins à l'intégration des personnes d'origine étrangère. Notre champs d'action est donc large et peut potentiellement toucher tout public. En effet, l'intégration est un processus réciproque engageant tant les personnes arrivant sur le territoire que la société d'accueil, il est essentiel de travailler avec chacun.

DANS QUELLE MESURE LE CRILUX ARRIVE-T-IL À RÉPONDRE AUX DEMANDES DIVERSES QUI LUI SONT ADRESSÉES ?

Depuis 8 ans, nous identifions les besoins de la population étrangère et de la société d'accueil et nous tentons de développer des réponses adéquates pour y répondre tant en première qu'en deuxième ligne. Nous sommes donc amenés à faire évoluer constamment notre accompagnement. C'est dans ce sens que nous développons actuellement un service d'accompagnement socio-professionnel plus poussé pour accompagner les personnes étrangères dans la définition de leur projet professionnel et la

recherche d'emploi ainsi que pour faciliter le contact avec le monde des entreprises. D'autres projets sont encore dans nos cartons mais nous prenons le temps de consolider les actions en place ou en cours de développement.

QUELS SONT À TES YEUX AUJOURD'HUI LES GRANDS ENJEUX DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE EN GÉNÉRAL ET AUSSI PLUS PARTICULIÈREMENT DANS LA PROVINCE ?

Au niveau belge et fédéral, le grand enjeu de la politique migratoire, c'est qu'elle soit ré-humanisée ou réorientée vers le respect des droits humains. Avant, on se battait pour obtenir de nouveaux acquis, aujourd'hui, on se bat juste pour les maintenir. Les politiques d'accueil sont de plus en plus dures, peu importe les élus au pouvoir : on est dans une optique de fermeture des frontières, on sous-traite la gestion des politiques migratoires et de l'accueil à des pays qui ne respectent pas toujours les droits de l'homme !

Au niveau européen, on peut dresser le même constat. Prenons comme exemple, Frontex (l'agence de l'Union européenne chargée du contrôle et de la gestion des frontières extérieures de l'espace Schengen) qui est mise en cause aujourd'hui pour refoulements illégaux de migrants. L'Europe ferme les yeux sur le fait que le parcours migratoire est dangereux et que des personnes meurent tous les mois en Méditerranée.

L'Etat belge aussi a tendance à se détacher de ses responsabilités. Si on prend l'accueil des migrants en transit actuellement, il est dans les mains de collectifs citoyens, et la situation est la même pour l'accueil des Ukrainiens. Or on sait qu'à

long terme, il faut que des services spécialisés prennent la relève auprès des familles d'accueil.

En Belgique mais aussi dans les pays européens, se pose également l'enjeu de la régularisation des personnes sans-papiers, qui vivent et contribuent à la société depuis des années.

Si on menait enfin une politique migratoire plus respectueuse des droits humains, plus humaine et plus solidaire, on sauverait des vies et ce serait bénéfique pour l'ensemble de la société.

Notre province et nos communes ont aussi un rôle à jouer dans le processus d'accueil et d'intégration en termes de sensibilisation et d'information auprès de la population. Au sein du CRILUX, nous rappelons aux pouvoirs locaux leurs missions relatives à l'intégration des personnes d'origine étrangère. C'est ainsi, qu'en 2017, la campagne « commune hospitalière » a vu le jour. En entrant dans ce processus, la commune s'engage à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut.



« The Walk » : participation à la venue d'Amal, une marionnette géante qui a entamé un grand voyage de 8,000 km pour soutenir les réfugiés et qui était de passage dans notre province.

LA BELGIQUE A ADOPTÉ UNE POLITIQUE D'ACCUEIL À L'ÉGARD DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS ASSEZ DIFFÉRENTE DE CELLE APPLIQUÉE AUX AUTRES DEMANDEURS D'ASILE. QUEL EST TON AVIS PAR RAPPORT À CES MESURES ?

D'un côté, il y a cette envie de se réjouir et de saluer la politique d'accueil qui se met en place. Avec l'espoir qu'elle crée un précédent en permettant une prise de conscience sur le fait que nos pays européens soient en mesure d'accueillir les réfugié.e.s de manière digne sur nos territoires.

Cependant, dans les faits, nous ressentons un malaise face à la différence actuelle de traitement dans l'accueil et le traitement des dossiers des réfugié.e.s. ainsi qu'envers certains discours

politiques ou prises de position. Qu'il s'agisse de fuir la guerre en Syrie, en Afghanistan ou en Ukraine, ou toute autre situation obligeant une personne à entamer un parcours migratoire au péril de sa vie, toute personne devrait accéder de la même manière aux droits fondamentaux. C'est dans cette optique de traitement égalitaire que nous travaillons.

« MARIE REMET LE PRIX... »

• UN LIVRE MARQUANT :

« Le droit du sol » d'Etienne Davodeau

Ce roman graphique questionne le rapport de l'homme au vivant et apporte une réflexion indispensable sur ce qu'on transmet aux générations suivantes.

• DU FILM INSPIRANT À :

La série « Years and Years »

C'est une fiction politique. On suit le destin d'une famille anglaise après le Brexit. On assiste au délitement du monde occidental suite à des élections et on voit des personnalités politiques d'extrême droite monter au pouvoir avec des programmes aux idées très réductrices.

• UNE RENCONTRE MARQUANTE À :

Je parlerais surtout de la rencontre avec des citoyens engagés et actifs. Il y a notamment le collectif « In my name » qui travaille pour la régularisation des personnes sans-papiers. La campagne a pour objectif de faire aboutir la proposition de loi d'initiative citoyenne initiée par des collectifs néerlandophones. Elle constitue un mécanisme qui permet de déposer une proposition de loi au parlement fédéral.



TOUT UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ S'EST TISSÉ ENVERS LES MIGRANTS EN TRANSIT DANS LA PROVINCE. LE CHANGEMENT, IL VIENT DE LA POPULATION ?

En effet, dernièrement nous remarquons qu'une partie de l'accueil des migrants est prise en charge par la solidarité citoyenne. C'est le cas, notamment, avec la création des collectifs citoyens à destination des migrants en transit. Ces citoyens ne sont pas formés pour cela et ils accomplissent un travail quotidien colossal que ce soit en termes d'accueil, de suivi social, de sensibilisation de la population pour apaiser les craintes de certains habitants, ...

Cet exemple illustre le fait, selon moi, que le changement est souvent initié par la société civile. Il y a un renversement de la situation : ce sont les citoyens qui donnent l'exemple à suivre aux politiques pour l'accueil des migrants en transit en exigeant que toute personne, même de passage, sur notre territoire ait droit à un accueil digne.

Interview : Marie-Christine Dewez

COMMUNES : VERS UNE CRISE DES VOCATIONS ?

« Être bourgmestre, ça reste une vocation, c'est une passion, et c'est vrai que c'est de plus en plus difficile, avec les réseaux sociaux, les crises qui se succèdent... » reconnaît Maxime Daye, président de l'Union des villes et communes de Wallonie (UVCW) dans la matinale de La Première. Ce sentiment semble être partagé au sein des lieux de pouvoir par une partie des élus locaux. Cette morosité ambiante est à l'origine d'une série de démissions parmi les représentants communaux.

En 2021, le MOC Luxembourg se préoccupait déjà de l'hécatombe de démissions d'élus locaux dans la province. Pour mieux saisir les raisons qui poussent nos élus à jeter l'éponge, dès le mois d'octobre, nous y avons consacré une conférence-débat intitulée : « c'est quoi s'investir en politique aujourd'hui ? ». La soirée s'inscrivait dans le cycle de réflexion de l'Observatoire Politique dédié au fonctionnement du pouvoir communal. Six mois plus tard, le phénomène ne faiblit pas, les démissions tombent toujours en cascade. Le découragement généralisé dont témoignent les mandataires locaux inquiète à un point tel que, début mai 2022, quatre bourgmestres et représentants de l'UVCW ont été auditionnés lors d'une commission du Parlement Wallon. Le phénomène a été baptisé : « le blues des élus locaux. »¹

Plusieurs raisons poussent nos élus à renoncer à leur mandat. Beaucoup évoquent des raisons personnelles, professionnelles ou encore liées à leur santé physique et mentale. A travers ce dossier, nous allons tenter de comprendre ce phénomène de désinvestissement et explorer des pistes de solutions afin de prévenir de la fatigue et de la lassitude de nos élus locaux.

NOS ÉLUS SURCHARGÉS

Si certains bourgmestres de la province de Luxembourg affirment que le mayorat est le plus beau et le plus épanouissant des mandats², d'autres diront que c'est aussi le plus éreintant. Mais toutes les communes ne sont pas sur un pied d'égalité. Dans les grandes communes, les élus disposent d'assistants, de personnes ressources que les gestionnaires des petites communes n'ont pas autour d'eux pour les assister dans leurs tâches. Bourgmestres et échevins se doivent d'être gestionnaires d'à peu près tout, des couteaux suisses, des chefs d'orchestre qui doivent avoir connaissance de textes légaux et d'une multitude de matières (logement, police, état civil, ...) et en même temps ils doivent répondre à des appels à projets et appliquer des circulaires. A cette charge s'ajoutent les crises (sanitaire, inondations, accueil) qui se succèdent et viennent encore décourager davantage des élus déjà fatigués.

Un bon nombre d'élus locaux témoignent de la lourdeur de leurs responsabilités. Le risque de sanctions juridiques et pénales est important au point que de nombreux bourgmestres et échevins craignent d'être poursuivis. En cas de pépin, d'accident, le



bourgmestre, les membres du collège, du conseil communal peuvent être directement mis en cause alors qu'ils ne se sentent pas responsables. Il est d'ailleurs de plus en plus fréquent de voir une commune, un bourgmestre, un échevin des travaux ou même un directeur général se faire attaquer en justice pour un trou dans la route.

OÙ SONT LES FEMMES ?

Si certains éléments avancés rendent la vie difficile à nos hommes politiques locaux, nos élu(e)s locales ont quelques raisons supplémentaires d'être découragées. Les espaces communaux de décision reflètent fidèlement la société et n'échappent pas au rapport de domination patriarcale. Au sein des conseils et collèges communaux, les femmes doivent régulièrement faire face à des remarques et discriminations sexistes. Par exemple, dans la répartition des compétences ou dans l'octroi du temps de parole. De même qu'un point de vue n'aura pas le même poids s'il est exprimé par une femme.

Les espaces communaux de décision reflètent fidèlement la société et n'échappent pas au rapport de domination patriarcale

Loin de nous l'idée d'attiser un stéréotype de genre, mais nous constatons que les femmes de 30-40 ans sont quasi absentes de la vie politique communale essentiellement pour des questions de conciliation difficile entre vie privée et vie politique. Travailler, s'occuper du ménage, des enfants est une réalité qui perdure pour une majorité de femmes à l'époque actuelle. Concilier le quotidien avec le rythme et les responsabilités d'un mandat local relève de l'impossible.

¹ Compte rendu avancé – Commission du logement et des pouvoirs locaux du Parlement Wallon, 3 mai 2022

² Anne Laffut : « Nous sommes censés répondre dans l'urgence » dans L'Avenir du Luxembourg, 5 mai 2022.

NOUVEAU DÉFOULOIR

La pression que subissent les élus via les nouveaux canaux de communication est également préoccupante. Les réseaux sociaux peuvent être un outil à la fois formidable pour impliquer la population mais peuvent aussi se révéler destructeurs pour les personnes ciblées. Les élus regrettent l'époque où, avant de traduire leurs idées et leurs émotions en mots par lettres manuscrites, les citoyens prenaient le temps de la réflexion. L'usage qui est fait des réseaux sociaux ne permet plus cette réflexion. Ils encouragent la réaction immédiate, laissant trop facilement la place aux propos injurieux et agressifs.

NOTRE ENQUÊTE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

En Province de Luxembourg, sur les 44 communes présentes sur le territoire, nous avons comptabilisé 78 démissions d'élus (bourgmestres, échevins ou conseillers communaux) depuis les élections communales de 2018. Ce chiffre équivaut au nombre de personnes qui ont choisi de quitter la sphère politique ou de démissionner de leur fonction exécutive.

En Province de Luxembourg, sur les 44 communes présentes sur le territoire, nous avons comptabilisé 78 démissions d'élus

L'intégralité de ces démissions ne peut pas être attribuée à la charge et aux pressions détaillées plus haut, mais la situation n'en est pas moins préoccupante. Les raisons de celles-ci sont nombreuses et variées. Cela peut être provoqué par le déménagement de l'élu qui ne peut plus siéger s'il ne réside plus sur le territoire. Toutefois, les départs sont souvent motivés par des raisons personnelles, professionnelles ou de santé. Seules deux communes (Herbeumont et Tenneville) qui n'ont pas subi de remous dans leurs équipes de mandataires, c'est-à-dire que les listes de candidats élus en 2018 demeurent intactes deux ans et demi plus tard.

ET AU-DELÀ DES FRONTIÈRES PROVINCIALES ?

Ce phénomène de découragement généralisé ne se cantonne pas à la province de Luxembourg. En Flandre, à mi mandature communale, un échevin sur dix avait déjà déclaré forfait et des dizaines de conseillers communaux avaient renoncé à leur mandat.

Dans les mairies françaises, où l'exercice du pouvoir n'est pas identique, on observe le même désinvestissement de la part des mandataires locaux. Une étude de l'association des Maires révélait qu'en 2020, moins d'un maire sur deux entendait se représenter aux prochaines élections. Selon une autre analyse du Sénat français, 88% d'entre eux ne souhaitent pas se représenter

PÉNURIE D'ÉLUS EN 2024 ?

car concilier vie privée et professionnelle est devenu trop difficile. Beaucoup s'en vont et peu rejoignent les rangs du pouvoir communal. La carrière politique n'est plus attractive. En 2024, auront lieu notamment les élections communales et provinciales. Il est nécessaire pour les communes de trouver de nouveaux candidats, des jeunes notamment. Les communes ne parviennent plus à les attirer pour plusieurs raisons. Ils sont découragés avant d'y avoir goûté. Ils sont nombreux à refuser l'engagement politique, non plus pour des questions de couleur politique ou d'idéologie, mais pour des soucis de disponibilité, de vie privée.

La question se pose également en ce qui concerne le personnel administratif. Par manque de perspectives de carrière, nous assistons à une perte d'attractivité et à la difficulté du maintien de ce personnel au sein de l'administration communale. Les employés administratifs des instances communales sont souvent issus du maillage local et de ce fait contribuent directement à la bonne gestion des affaires communales. Pouvoir les maintenir en place ne constitue-t-il pas un garant supplémentaire pour une démocratie locale vivante ?

Cette lassitude des élus, couplée à un désintérêt de s'engager en politique peut se révéler problématique. Si rien ne change en cours de législature, la démission de ces 78 élus n'augure rien de bon pour le scrutin communal de 2024. Ne risque-t-on pas de voir les listes uniques se multiplier dans les communes, faute de candidats ? Devons-nous craindre un possible déficit démocratique ? Lors des élections communales de 2018, la province de Luxembourg comptait 4 communes présentant une liste unique contre une seule commune en 2012. Que cela présage-t-il pour 2024 ?

Ne risque-t-on pas de voir les listes uniques se multiplier dans les communes, faute de candidats ?

Ce cas de figure pose plusieurs questions : comment faire vivre la démocratie, l'expression et la prise en compte d'un avis différent ? Comment maintenir l'éveil des conseillers du pouvoir en place face à l'absence de remise en question ? Enfin, comment continuer à amener de nouvelles idées afin d'éviter une gestion routinière ?

QUELLES PISTES DE SOLUTIONS ?

Ce *blues* des mandataires locaux a poussé la commission du logement et des pouvoirs locaux du Parlement wallon à mener un travail de réflexion avec des représentants de l'Union des villes et communes wallonnes pour tenter de dégager des pistes de solutions afin de répondre, du moins en partie, aux difficultés quotidiennes des élus. Plusieurs témoignages confirment les obstacles rencontrés par ces personnalités. Au cours des débats au sein de l'assemblée législative de Namur, les mandataires présents étaient demandeurs d'un meilleur accompagnement, d'une meilleure formation. Il faut également pouvoir rendre la fonction plus supportable en termes de statut, de responsabilité et de reconnaissance financière dans les petites communes notamment.

Une solution consisterait à mettre en place pour les responsables politiques des lieux d'échange d'expériences ou des systèmes de parrainage. Comme nous l'avons mentionné précédemment, des élus soulignent également le caractère sexiste présent dans certaines assemblées. Ces formations ou ces lieux d'échanges favoriseraient une prise de conscience de ce phénomène.

En ce qui concerne le volet « sécurité », un point de vigilance doit également être accordé aux mandataires quant à leur protection. Bien que la législation ait évolué, la responsabilité des élus dans l'exercice de leurs fonctions est lourde à porter. Ne faudrait-il pas leur accorder une immunité particulière ou prévoir l'attribution d'assurances spécifiques ?

Pour comprendre et agir sur ce phénomène démissionnaire, l'organe qui représente l'ensemble des pouvoirs locaux en Région wallonne, sollicite la mise en place d'un baromètre de suivi ou la réalisation d'une enquête psychosociale. Cette analyse permettra d'objectiver les choses et de solidifier davantage les mesures que l'on pourra mettre en oeuvre.

Les procédures en politique sont lourdes et longues. Les effets d'une décision ou la mise en place d'un nouveau projet prennent du temps et ne sont généralement pas observables durant la législature en cours. La plupart des élus reconnaissent la nécessité d'une vraie simplification administrative afin de crédibiliser l'action publique. Plutôt qu'être un organe de contrôle, l'administration wallonne doit privilégier le conseil, le support afin d'aider les villes et communes à progresser.

Bien que la planification des actions se systématisent via le plan stratégique transversal (PST), il est compliqué pour une commune de prévoir son budget pour les 6 prochaines années. Les crises successives connues durant cette législature ont mis à rude épreuve les bourgmestres qui se sont davantage vus comme des gestionnaires de crises que comme des mandataires qui gèrent leur territoire sur un temps long. Afin de planifier au mieux ces différentes actions et de donner aux communes, dès le début de la législature, une vision claire des moyens dont elle disposera,

l'UVCW défend un droit de tirage encadré avec des objectifs resserrés.

Les bourgmestres se sont davantage vus comme des gestionnaires de crises que comme des mandataires qui gèrent leur territoire sur un temps long.

La taille de la commune est également évoquée pour expliquer certaines difficultés rencontrées par les représentants locaux. Dans les petites communes où les effectifs sont réduits, où les ressources sont d'autant plus limitées, mais où les difficultés sont les mêmes, il faut que l'on puisse renforcer les moyens disponibles. La supracommunalité ou la fusion de communes permettrait de faire fonctionner les villes et les communes de manière optimale. Idéalement, il faut que ces fusions se fassent entre entités similaires. Cela concéderait un plus grand vivier pour les conseillers communaux et fournirait davantage de solutions de remplacement. En ce qui concerne la supracommunalité, pour que cela fonctionne, il faut que ce niveau de pouvoir ne devienne pas une couche supplémentaire à la lasagne institutionnelle.

Le fossé qui s'est creusé entre les élus et les citoyens renforce également ce *blues* ressenti chez certains politiciens. La confiance est rompue entre les mandataires et leur corps électoral. Les réseaux sociaux attestent de ce désamour et de cette pression citoyenne envers leurs représentants. Une piste consisterait à imaginer un code de déontologie sur l'utilisation des réseaux sociaux afin de lutter contre le sentiment d'impunité. Il convient de revoir également de revoir la communication officielle des communes afin que les messages soient associés à l'administration et non au mandataire.

Afin de favoriser l'adhésion de la population, il est primordial de pouvoir avancer sur des pratiques plus transparentes et les plus participatives possible. Au plus il y aura de transparence, au moins il y aura de suspicion. En outre, une vraie participation citoyenne permet de rapprocher les élus de leur population. Cette proximité est également un moyen pour les habitants d'une commune de se rendre compte des difficultés auxquelles les politiques doivent faire face.

Il est primordial de pouvoir avancer sur des pratiques plus transparentes et les plus participatives possible

Ce travail de sensibilisation sur les réalités du monde politique, c'est aussi le rôle des organismes d'éducation permanente. Expliquer le fonctionnement des communes peut favoriser les relations entre les individus et les mandataires. Il faut réaffirmer ce rôle indispensable des élus locaux afin de favoriser le bon fonctionnement des instances car si les villes et communes fonctionnent mieux, c'est toute la société qui est gagnante.